



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SEYSSES

- Séance du 10 avril 2021 -

L'an deux mille vingt et un, le dix avril à dix heures, le Conseil municipal de la Commune de Seysses dûment convoqué, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en session ordinaire dans la Salle des Fêtes au 225 Chemin des Boulbennes à Seysses, sous la présidence de Monsieur Jérôme BOUTELOUP, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux : 29

Membres présents : 24 Procurations : 5 Membres excusés : / Votants : 29 Pour : 29

Date convocation : 02/04/2021

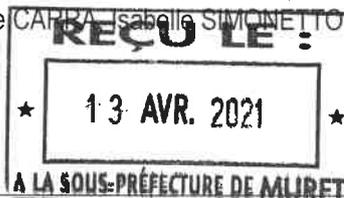
Compte rendu affiché le : 12/04/2021

Présents : Jérôme BOUTELOUP, Magali PATINET, Dominique ALM, Marie-Ange KOFFEL, Philippe STREMLER, Malika BENSOUICI, Xavier BERLUTEAU, Magali GRANDSIMON, Ana ROLDAN, Raphaël RIGACCI, Françoise BARRERE, Fabio VITULLI, Orlane LABAT, Philippe RIGAL, Morgane CARRA, Valentin DE MUER, Olivier CHAPRON, Vicky VALLIER, Gilles DURET, Emeline ROLLAND, Olivier TIQUET, Cynthia GONZALEZ, Jean-Paul ROBERT, Françoise MALEPLATE.

Procurations : Didier ZERBIB à Magali PATINET, Mathilde ESCLASSAN à Ana ROLDAN, Sébastien CHAUDERON à Raphaël RIGACCI, Pascal NGUYEN à Morgane CARRA, Isabelle SIMONETTO à Ana ROLDAN.

Excusés : /

Secrétaire : Xavier BERLUTEAU



N° DEL/2021-019

OBJET :

FINANCES

**AFFECTATION DES RESULTATS
DE L'EXERCICE 2020 SUR 2021**

Rapporteur :

M. Jérôme BOUTELOUP, Maire

Le Conseil Municipal,

Vu le Gode Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2311-5 et R.2311-11,

Après avoir examiné et adopté le compte administratif 2020, statuant sur l'affectation du résultat et constatant que le compte administratif 2020 fait apparaître un excédent de fonctionnement de **3.907.175,75 €**,

Après en avoir dûment délibéré, décide à l'unanimité :

- d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2020

Résultat de fonctionnement

A Résultat de l'exercice 1 407 175,75 €

B Résultats antérieurs reportés
ligne 002 du compte administratif 2 500 000,00 €

C Résultat à affecter
= A+B (hors restes à réaliser) 3 907 175,75 €

D Solde d'exécution d'investissement
R 001 (excédent de financement) 5 073 818,99 €

	E Solde des restes à réaliser d'investissement Besoin de financement	- 346 412,85 €
	Besoin de financement F =D+E	0,00 €
	AFFECTATION = C	3 907 175,75 €
	1) Affectation en réserves R 1068 en investissement = au minimum, couverture du besoin de financement F	1 407 175,75 €
	2) Report en fonctionnement R 002	2 500 000,00 €
	- d'approuver l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exerce 2020 comme présenté ci-dessus.	
Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le :	Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 12 avril 2021.	
Affiché le :	 <p>Le Maire, Jérôme BOUTELOUP</p>	